

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

CHAPITRE 45

**MINISTERE DES POSTES
ET TELECOMMUNICATIONS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 586: DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	17
2.2.	PROGRAMME 587: DEVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES DES TELECOMMUNICATIONS ET TIC	20
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	22
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	23
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	25
2.3.	PROGRAMME 588: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	28
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	29
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	30
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	31
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	36

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	37
3.2.	LEÇONS APPRISES	38
3.3.	PERSPECTIVES	38

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Le bilan de la mise en œuvre du PPA 2016 du Ministère des Postes et Télécommunications permet de faire non seulement un rapprochement entre les résultats obtenus et l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

Ø Dans le domaine postal :

- Construction des bureaux de poste de Bafoussam III et de Kon Yambetta ;
- Diagnostic urbain et humain de la ville d'Ebolowa ;
- formation sur le logiciel d'adressage et sur la cartographie ;
- élaboration de la cartographie de la ville d'Ebolowa ;
- adressage de la zone test (Nkovo'os 1) ;
- mise en place du fichier d'adressage.
- poursuite des activités de la régulation postale ;
- suivi des missions du Service Universel Postal.

Ø Dans le domaine des télécommunications :

- la construction du point d'atterrissage du câble sous-marin NCSCS (Nigeria Cameroon Submarine Cable System) entre Kribi et Lagos ;
- le déploiement des boucles optiques urbaines dans les villes de Bertoua, N'gaoundéré, Bafoussam, Ebolowa, Bamenda et Garoua ;
- le passage du linéaire à fibre optique du backbone national de 10600 km à 12000 km ;
- l'achèvement de la deuxième phase de construction du centre d'émulation technologique ;
- la construction de deux points d'échanges Internet (IXP).

Ø Dans le cadre du soutien des deux (02) programmes :

- réfection des bureaux des services centraux ;
- aménagement des bornes fontaines ;
- réhabilitation de la résidence du Délégué Régional du Sud-Ouest ;
- réhabilitation de la délégation régionale du Nord ;
- réhabilitation de la DEREPOSTEL Extrême-Nord ;
- achat de mobiliers de bureau pour les services centraux ;
- achat du matériel informatique pour les services centraux ;
- acquisition et installation d'un autocommutateur numérique (IPBX).

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la vision 2035, le Gouvernement a défini un agenda progressif dont la première partie est le DSCE 2010-2025. Celui-ci a fixé des objectifs stratégiques qui sont des priorités.

C'est dans cette optique les priorités dans le sous-secteur des Postes et Télécommunications

se déclinent ainsi qu'il suit :

- accroître l'utilisation des TIC et densifier le tissu industriel des entreprises TIC ;
- améliorer l'offre des services en quantité, en qualité et à des prix abordables ;
- sécuriser les communications électroniques ;
- adapter et actualiser le cadre légal, réglementaire et institutionnel du secteur des Postes et Télécommunications.

§ ***Dans le domaine des services financiers et postaux***

Il s'agit de :

- densifier le réseau et améliorer la couverture nationale postale, en vue d'assurer un équilibre géographique des services postaux ;
- développer le service universel postal à l'effet de favoriser l'accès de tous aux services postaux et financiers ;
- optimiser l'utilisation des TIC dans la fourniture des services postaux.

§ ***Dans le domaine des télécommunications et TIC***

Il est question de :

- accroître l'utilisation des TIC et la densification du tissu industriel des entreprises du domaine des TIC ;
- améliorer l'offre de services en quantité, en qualité et à des prix abordables ;
- sécuriser les communications électroniques ;

adapter et l'actualiser du cadre légal, réglementaire et institutionnel du secteur des Postes et Télécommunications.

§ ***Gouvernance et Appui Institutionnel***

Pour une productivité optimale dans ces deux domaines, le programme Gouvernance et Appui Institutionnel du sous-secteur Postes et Télécommunications apporte un soutien par l'amélioration du cadre de travail ainsi que le rendement du personnel et des services de l'Administration.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les Décrets n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et n° 2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications, assignent au MINPOSTEL l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de Postes et des Télécommunications/TIC.

A ce titre :

- il étudie, réalise ou fait réaliser les équipements et infrastructures correspondants aux secteurs des postes et télécommunications ;

- il assure le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ainsi que des communications électroniques sous toutes leurs formes en liaison avec les Administrations concernées ;
- il assure la promotion des investissements dans le secteur en relation avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les organismes concernés ;
- il assure ou fait assurer la formation des personnels de son secteur ;
- il suit les activités des sociétés de télécommunications mobiles ou par satellites;
- il suit les activités liées au commerce électronique et les questions de cyber sécurité et de cybercriminalité en liaison avec les Administrations concernées;
- il élabore, analyse et tient les statistiques relatives aux domaines des Postes et Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- il suit les activités des organismes de régulation intervenant dans son secteur de compétence ;
- il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Union Postale Universelle (UPU) ainsi qu'avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) en collaboration avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur :

- l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;
- la Cameroon Télécommunications (CAMTEL) ;
- la Cameroon Postal Services (CAMPOST).

Il exerce en outre la tutelle technique sur l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications (ENSPT).

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2017, les trois programmes ont été exécutés dans un contexte marqué par:

- la mise en œuvre des projets structurants ;
- la réduction du train de vie de l'Etat conséquence de la contrainte budgétaire;
- les insuffisances des textes régissant la régulation postale (absence de certains textes d'application de la loi de 2006 régissant l'activité postale au Cameroun) ;
- le retard dans la validation du budget des Fonds Spéciaux ;
- les lenteurs dans l'exécution des projets ;
- la rareté des ressources du BIP due aux contraintes de cadrage ;
- la mise en œuvre du plan stratégique de développement de l'économie numérique ;
- les lourdeurs dans le processus de passation des marchés.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

La réalisation des projets a été influencé par des facteurs endogènes et exogènes.

Au rang des facteurs exogènes, l'environnement économique international marqué par la chute du prix du baril de pétrole a entraîné une incidence sur la mobilisation des ressources par l'Etat et partant, une allocation insuffisante des moyens au secteur des Postes et Télécommunications.

Au plan national, l'effort de guerre engagé par le Gouvernement pour lutter contre la secte islamiste Boko Haram a entraîné un fléchissement des dépenses d'investissement et de fonctionnement. Cette situation d'insécurité a notamment entraîné :

- le vandalisme de certains équipements de production ;
- la destruction du réseau électrique dans certaines localités.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 586

DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA
COUVERTURE POSTALE NATIONALE

Responsable du programme

Mr ABAKAR ABADAM
Conseiller Technique N°1

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme **586 (Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale)** a pour objectif d'accroître les investissements sur les infrastructures postales par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques, financiers et électroniques en vue d'assurer la couverture postale nationale. Ce programme comporte sept (07) actions qui se déclinent ainsi qu'il suit :

- Action 1 : Développement des infrastructures du réseau postal ;
- Action 2 : Amélioration de la codification et de l'adressage du réseau postal ;
- Action 3 : Mise en place du cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal ;
- Action 4 : Mise en place de la régulation postale ;
- Action 5 : Amélioration du financement de l'offre du service postal universel ;
- Action 6 : Amélioration de la qualité du service postal ;
- Action 7 : Fonctionnement du programme postal.

Toutefois, il est important de préciser que pour l'exercice 2016, trois actions ont été mises en œuvre compte tenu des contraintes budgétaires. Il s'agit de :

- Action 1 : développement des infrastructures du réseau postal ;
- Action 4 : Mise en place de la régulation postale ;
- Action 7 : fonctionnement du programme postal.

La dotation prévue par le Plan de Travail Annuel est de **4 504 950 000 FCFA** en Autorisation d'Engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP) y compris les salaires.

Le programme est placé sous la responsabilité de **M. KALPELE**, Directeur de la Régulation et du contrôle des activités Postales.

OBJECTIF	Etendre et optimiser le réseau postal national	
Indicateur	Intitulé:	Densité postale
	Unité de mesure	ind
	Valeur de référence:	1.1099999937869143E-5
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	1.2600000445672777E-5
	Année cible:	2018

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES DU RESEAU POSTAL	
	Action 02:	AMELIORATION DE LA CODIFICATION ET DE L'ADRESSAGE DU RESEAU POSTAL	
	Action 03:	MISE EN PLACE DU CADRE D'OFFRE DE PARTENARIAT ET DE SERVICE D'AGENCE DANS LE RESEAU POSTAL	
	Action 04:	MISE EN PLACE DE LA REGULATION	
	Action 05:	AMELIORATION DE L'OFFRE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL	
	Action 06:	AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE POSTAL	
	Action 07:	FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 504 950 000		CP 4 504 950 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr ABAKAR ABADAM, Conseiller Technique N°1		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

En droite ligne des choix stratégiques du Gouvernement qui faisaient du domaine Postal une niche de potentialité de croissance, et en exécution du cadre organique qui a défini les missions du MINPOSTEL en matière de régulation, de développement des infrastructures, de l'accès au Service Postal Universel et de la mise en place d'un système de codification et d'adressage des villes du Cameroun, le MINPOSTEL poursuit la mise en œuvre du programme opérationnel dédié au développement de la poste tri dimensionnelle (physique, financière et électronique).

Au plan international, la mise en œuvre du programme postal intervient dans le contexte de la troisième année d'exécution du cycle 2013-2016 du programme d'actions de la Stratégie Postale Mondiale de Doha, avec une attention particulière sur la construction des infrastructures de localisation (l'adressage et la codification postale), le commerce électronique. La mise en œuvre de ces infrastructures a été marquée par l'implication directe de la Commission de l'Union Africaine, de l'Union Postale Universelle et de certains organismes du système des Nations Unies. Dans ce registre il faut relever l'activité intense de la réunion à mi-parcours des experts de la Conférence des Postes et Télécommunications d'Afrique Centrale (COPTAC) tenue en 2015, qui s'est penchée sur l'évaluation des résolutions et des recommandations issues de la COPTAC 2014 portant sur les programmes opérationnels, l'intégration des réseaux physiques, électroniques et financiers des opérateurs de la Sous-région Afrique Centrale. Le MINPOSTEL a pris activement part à ces différents travaux, objet du volet international du programme sus évoqué.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Au plan interne, tenant compte de l'impact des projets structurants et des projets institutionnels à réaliser, les activités suivantes ont été menées :

- la construction du bureau de poste de Bafoussam 3 ;
- la construction du bureau de poste de Kon-Yambetta ;
- l'exécution des missions du Service Postal Universel par l'opérateur désigné ;
- la poursuite de l'adressage de la ville d'Ebolowa.

L'objectif du programme 586 était de porter le nombre des bureaux de postes à 274 en 2016. il convient de relever que seuls deux bureaux de poste ont été construits (Bafoussam 3 et Kon-yambetta). Par conséquent, ce programme dont l'objectif consiste à améliorer l'accès aux produits et services postaux, électroniques et financiers, à travers la construction des infrastructures qui vont conduire à une densification du réseau postal national, demeure important pour l'amélioration du cadre de vie des populations. Il serait souhaitable, pour mieux apprécier ses performances, de rendre possible la régulation postale étant entendu que les textes essentiels de la régulation ne sont pas disponibles, et d'accorder davantage des crédits.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	265/23 000 000 (Nombre de bureau de postaux /Nombre d'habitants)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	47,05%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 246 710 000	CP 246 710 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 4 258 240 000	Ecart CP 4 258 240 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1	CP 219 803 991
TAUX DE CONSOMMATION	0 %	89,09 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Il convient ici de rappeler que : Ø sur financement BIP : - Le MINPOSTEL, dans le cadre de la densification du réseau postal avait prévu construire 11 bureaux de poste, mais compte tenu des contraintes budgétaires, seuls deux bureaux à savoir le bureau de poste de Kon-yambetta et le bureau de poste de Bafoussam 3 ont bénéficié d'un financement, D'où la baisse du taux de réalisation. - Le projet portant sur la mise à jour et la publication des normes postales n'a pas été mené à terme à cause du retard dans la contractualisation Ø sur financement FSP, le MINPOSTEL a réalisé les activités suivantes : - Diagnostic urbain et humain de la ville d'Ebolowa ; - formation sur le logiciel d'adressage et sur la cartographie ; - adressage de la zone test (NKO'ovos 1) ; - élaboration du fichier d'adressage ; - campagnes de sensibilisations des opérateurs postaux du secteur privé ; - missions des visites sur site et de contrôle du service postal universel ; NB : le nombre d'opérateurs provisoirement agréés est resté stagnant à 14.	

PERSPECTIVES
2017

- pour l'année 2017, l'indicateur du programme a été revu pour une meilleure lisibilité, le programme a désormais deux indicateurs qui prennent en compte non seulement les réalisations de l'opérateur public mais aussi celles des opérateurs privés agréés.
 - Le premier indicateur : nombre de point de contacts postaux fonctionnels renseigne sur la couverture nationale en points de contacts postaux, le deuxième quant à lui porte sur le nombre de contacts postaux ayant une connexion internet haut débit et renseigne sur la capacité du réseau à intégrer les TIC dans la fourniture des services postaux.
 - le MINPOSTEL entend poursuivre l'amélioration de ces indicateurs à travers la mise en œuvre des activités suivantes :
 - Ø **Sur financement BIP :**
 - Equipement des bureaux de poste de Kon-yambetta et de Bafoussam 3 en mobilier de bureau et en matériel informatique ;
 - Elaboration d'un modèle de tarification des produits et services postaux.
 - Ø **Sur financement FSP :**
 - La poursuite de l'adressage de la ville d'Ebolowa ;
 - La réhabilitation de certains bureaux de poste ;
 - La vulgarisation des codes et des normes d'adressage ;
 - L'aménagement de certains bureaux de poste ;
 - L'étude du marché postal Camerounais ;
 - La mise en réseau de la base de données des opérateurs ;
 - L'actualisation du manuel de procédure de la régulation et du contrôle des activités postales ;
- La poursuite des activités de la régulation du marché postal notamment avec l'attribution des agréments, du contrôle et de l'assainissement du marché postal.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES DU RESEAU POSTAL

Les crédits de cette action ont servi à la construction des bureaux de poste de Bafoussam 3 et Kon-yambetta sur les 11 bureaux initialement prévus.

Kon-yambetta sur les 11 bureaux initialement prévus.

OBJECTIF	Accroître les infrastructures d'accès aux produits et services postaux et financiers							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bureaux de poste fonctionnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 47,05	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		257.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		274.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		265					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	110 000 000	110 000 000	110 000 000	110 000 000	110 000 000	110 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en œuvre des projets structurants ; - Elaboration du Plan stratégique de développement de l'économie numérique.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction du bureau de poste de Bafoussam 3 ; - Construction du bureau de poste de Kon-yambetta							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les crédits de cette action ont servi à la construction des bureaux de poste de Bafoussam 3 et Kon-yambetta sur les 11 bureaux initialement prévus.							
Perspectives 2017	- Equipement des bureaux de poste de Kon-yambetta et de Bafoussam 3 en mobilier de bureau et en matériel informatique en vue de leur mise en service, - La réhabilitation de certains bureaux de poste ; - L'aménagement de certains bureaux de poste.							

Action 04 MISE EN PLACE DE LA REGULATION

- Textes essentiels de la régulation postale ne sont pas encore validés ;
- Insuffisance des crédits ;
- Réticence des opérateurs privés à se conformer ;
- Nombre d'opérateur privés agréés reste statique à 14.

Nombre d'opérateur privés agréés reste statique à 14.

OBJECTIF	Mettre en place un cadre d'assainissement du marché des communications postales							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'opérateurs postaux agréés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		36.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 000 000	20 000 000	0	0	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Les textes qui organisent l'organe de régulation ne sont pas encore signés ; - les insuffisances des textes régissant la régulation postale (absence de certains textes d'application de la loi de 2006 régissant l'activité postale au Cameroun) ; - La création d'une structure au MINPOSTEL dédiée à la régulation postale par la Décret n° 2012/512 du 12 novembre 2012.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- les campagnes de sensibilisations des opérateurs postaux du secteur privé ont été menées ; - les missions des visites sur site et de contrôle du service postal universel ont été effectuées.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Textes essentiels de la régulation postale ne sont pas encore validés ; - Insuffisance des crédits ; - Réticence des opérateurs privés à se conformer ; - Nombre d'opérateur privées agréées reste statique à 14.							
Perspectives 2017	- la mise à disposition de tous les instruments juridiques pour la régulation ; - la sensibilisation des opérateurs sur la nécessité de se conformer à la réglementation en vigueur ; - L'actualisation du manuel de procédure de la régulation et du contrôle des activités postales.							

Action 07 FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POSTAL

- En termes d'extrants pour les activités majeures qui ont été menées, il y a le matériel et équipements de bureau acquis, les rapports des travaux effectués dans le cadre des comités et des missions de suivi des activités du domaine ;

- Les salaires ont été régulièrement payés au cours de l'année 2016.

Les salaires ont été régulièrement payés au cours de l'année 2016.

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution du programme postal							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du Programme Postal				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 53.37	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		81.35 %					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 374 950 000	4 374 950 000	136 710 000	136 710 000	66 726 654	66 726 654	42 %	42 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'Imposition des quotas budgétaires étant de 60% et le taux de réalisation à 48,81%, nous concluons aisément que le taux de consommation est de 53,37%.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Paiement des salaires des personnels ; - Consommation des biens et services ; - Autres dépenses de personnels effectuées ; - Gouvernance et suivi des activités ; - Suivi des activités de la coopération internationale.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- En termes d'extrants pour les activités majeures qui ont été menées, il y a le matériel et équipements de bureau acquis, les rapports des travaux effectués dans le cadre des comités et des missions de suivi des activités du domaine ; - Les salaires ont été régulièrement payés au cours de l'année 2016.							
Perspectives 2017	Le taux d'exécution des activités programmées dans les actions du programme n'étant pas un indicateur pertinent pour cette action (fonctionnement du programme postal), les résultats des travaux de la refonte des programmes support de leur contenu et de leurs indicateurs seront intégrés dans l'évaluation de cette action.							

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 587

DEVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES
INFRASTRUCTURES DES TELECOMMUNICATIONS ET TIC

Responsable du programme

Mr NGAE Denis

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 587 a pour objectif d'accroître l'accès quantitatif qualitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national .Les actions qui concourent à sa mise en œuvre se déclinent ainsi qu'il suit :

- * Action 01 : Développement des infrastructures large bande ;
- * Action 02 : Développement des réseaux de distribution et des accès fixes et mobiles ;
- * Action 03 : Mise en œuvre du plan national des télécommunications d'urgence ;
- * Action 04 : Diversification de l'offre de services ;
- * Action 05 : Optimisation de l'accès aux terminaux et infrastructures TIC ;
- * Action 06 : Mise en œuvre des e-services ;
- * Action 07 : Recherche développement et création d'entreprises ;
- * Action 08 : renforcement de la régulation et de ses outils ;
- * Action 09 : Mise en œuvre de la stratégie d'accès et de service universel ;
- * Action 10 : Mise à jour du cadre réglementaire et institutionnel ;
- * Action 11 : Renforcement de la coopération internationale et nationale ;
- * Action 12 : Restructuration de la CAMTEL ;
- * Action 13 : Poursuite de la refondation de l'ENSPT ;
- * Action 14 : Elaboration et mise en œuvre de la politique nationale de Sécurité des Communications électroniques ;
- * Action 15 : Fonctionnement du programme des Télécommunications.

OBJECTIF	Accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national	
Indicateur	Intitulé:	Indice d'accès numérique
	Unité de mesure	ind
	Valeur de référence:	0.35199999809265137
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	0.4000000059604645
	Année cible:	2018

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES LARGE BANDE
	Action 02:	DEVELOPPEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION ET DES ACCES FIXES ET MOBILES
	Action 03:	MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS D'URGENCE
	Action 04:	DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE SERVICES
	Action 05:	OPTIMISATION DE L'ACCES AUX TERMINAUX ET INFRASTRUCTURES TIC
	Action 06:	MISE EN OEUVRE DES E-SERVICES
	Action 07:	RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET CRÉATION D'ENTREPRISE
	Action 08:	RENFORCEMENT DE LA REGULATION ET DE SES OUTILS
	Action 09:	METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE D'ACCES ET DE SERVICE UNIVERSEL
	Action 10:	MISE À JOUR DU CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL
	Action 11:	RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE
	Action 12:	RESTRUCTURATION DE LA CAMTEL
	Action 13:	POURSUITE DE LA REFONDATION DE L'ENSPT
	Action 14:	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SÉCURITÉ DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES
	Action 15:	FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DOTATIONS INITIALES	AE 33 781 100 000	CP 33 781 100 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NGAE Dénis,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le paysage des communications électroniques au Cameroun a été marqué par l'élaboration et la validation du Plan stratégique de développement de l'économie numérique par le Gouvernement. En plus, la mise en service du point d'atterrissage de câbles sous-marins à fibres optiques Nigeria-Cameroon Sub-marin Câble System (NCSCS) à Kribi, le Gouvernement a entrepris des négociations avec les consortia ACE pour la construction du nouveau point d'atterrissage à Kribi.

Enfin, le déploiement des infrastructures large bande à fibre optique sur le territoire national a été prévu à travers la mise en œuvre des projets comme la construction des boucles optiques urbaines notamment à Bertoua (13, 495 km), N'gaoundéré (25,1948 km), Bafoussam (16,367 km), Ebolowa (11, 9935 km), Bamenda (26,156 km) et Garoua (17, 3465 km), la poursuite de la mise en place de la dorsale nationale à fibre optique, le National Broadband Network (NBN) et le projet CAB (Central African Backbone).

Le développement des infrastructures, l'augmentation de la bande passante sur l'international à travers la construction des points d'atterrissage de câbles sous-marins à fibre optique et l'octroi de la licence 3G aux opérateurs ont permis d'accroître la disponibilité des services des télécommunications et TIC ainsi que et l'accès des populations à ces services.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

En vue d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût au service des communications électroniques sur l'ensemble du territoire national, le Programme 587 du Ministère des Postes et Télécommunications a été bâti autour de quinze actions.

Ces actions visent notamment à développer les infrastructures larges bandes ainsi que les réseaux de distribution et d'accès fixes et mobiles, à actualiser le cadre institutionnel et réglementaire, à promouvoir les services en ligne, à mettre les moyens de télécommunications à disposition pour la gestion et la prévention des catastrophes, à développer les Télécommunications dans les zones périurbaines, rurales et frontalières, à sécuriser les réseaux et les communications électroniques et enfin à optimiser l'utilisation des Télécommunications et TIC.

Le Programme 587 du Ministère des Postes et Télécommunications a été essentiellement financé par les ressources du Fonds Spécial des Télécommunications.

S'agissant des initiatives financées sur le BIP du MINPOSTEL, seuls les fonds de contrepartie des projets e-government et CAB ont été mobilisés.

Pour ce qui est des initiatives ayant obtenu le financement du FST, un accent particulier a été mis d'une part, sur la couverture des localités dans les zones frontalières en réseaux de Télécommunications et d'autre part, sur le développement des infrastructures large bande grâce à la mise en exploitation du point d'atterrissage du câble sous-marin NCSCS, la construction des boucles métropolitaines à Fibre Optique de Bertoua, N'gaoundéré, Bafoussam, Ebolowa, Bamenda et Garoua, la construction de deux points d'échange Internet à Douala et à Yaoundé.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	indice d'accès numérique : 0,366	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	32%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 31 433 500 000	CP 31 433 500 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 203 620 000	Ecart CP 203 620 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1	CP 31 394 590 356
TAUX DE CONSOMMATION	0 %	99,88 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- La valeur de l'indice estimée est de 0.366, la valeur de référence était de 0.35 d'où le taux de réalisation ; - Une réorganisation est envisageable et le nouvel indicateur sera désormais l'Indice de développement des TIC. Toutefois des investissements ont été réalisés dans le domaine.	

PERSPECTIVES
2017

- La poursuite de l'exécution du projet « Réseau National Haut Débit en fibre optique » encore appelé National Broadband Network (NBN) ;
- La poursuite de la connexion haut débit par fibre optique des Administrations publiques ;
- La poursuite du programme de déploiement des boucles optiques urbaines ;
- L'acquisition d'un nouveau point d'atterrissage de câbles sous-marins (ACE) ;
- la pose d'un câble sous-marin entre Kribi et Fortaleza au Brésil ;
- La poursuite de l'extension du Backbone National en fibre optique ;
- La sécurisation de nouvelles applications en ligne à travers l'infrastructure nationale à clé publique (PKI) ;
- La poursuite de la couverture des zones frontalières et enclavées.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES LARGE BANDE								
OBJECTIF	Accroitre et diversifier les infrastructures large bande							
Indicateur	Intitulé:		Linéaire de fibre optique déployé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 64,28 %	
	Unité de mesure		km					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		8400.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		14000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12000 km de fibre optique					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	11 230 000 000	11 230 000 000	11 230 000 000	11 230 000 000	11 230 000 000	11 230 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est mise en œuvre dans le cadre du de développement des infrastructures à larges bandes qui vise à porter le linéaire à 20 000 Km à l'horizon 2020 et de l'interconnexion transfrontalière du backbone national à fibre optique aux réseaux des pays voisins.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Ø Projet E-GOVERNMENT : - élaboration d'un plan directeur de l'e-government au Cameroun ; - élaboration d'une étude spécifique découlant du plan directeur de l'e-government ; - formation en Corée du Sud des responsables de l'Administration Publique Camerounaise ; - formation en local de plusieurs personnels de l'Etat sur l'e-government. Ø Projet CAB : - acquisition du logiciel TOM-2 Pro ; - préparation de la logistique de la mission d'identification des sites devant abriter les locaux techniques et projet de dessert par Fibre Optique. Ø Projet d'extension du backbone - Génie Civil et Fibre optique : 3026 km de génie civil et pose de fibre optique ont été contrôlés, soit 78% de l'itinéraire prévu ; 6 pylônes ont été contrôlés, soit 100% des pylônes prévus. - Equipements de transmission 114 équipements de transmission ont été contrôlés parmi 119 prévus ; Le lot de rechange des équipements de transmission a été contrôlé. - Equipements d'Energie et Environnement 64 sites d'Energie et Environnements ont été réalisés parmi 70 prévus ; o Le lot de rechange des équipements d'Energie et d'Environnement est disponible. NB : le niveau de réalisations global du projet d'extension du backbone à fibre optique est d'environ 78%.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								

Perspectives 2017	Accroître le linéaire de la fibre optique sur le territoire national.
Action 03	MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS D'URGENCE

Contractualisation effective en janvier 2017, avec l'entreprise ZTE adjudicataire du marché.

Contractualisation effective en janvier 2017, avec l'entreprise ZTE adjudicataire du marché.								
OBJECTIF	Améliorer le dispositif de gestion de sécurité et de détresse en mer							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de systèmes fonctionnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Contractualisation effective en janvier 2017, avec l'entreprise ZTE adjudicataire du marché.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Contractualisation effective en janvier 2017, avec l'entreprise ZTE adjudicataire du marché.							
Perspectives 2017								

Action 15 FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des activités du Programme Télécommunications								
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du Programme des Télécommunications				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		50.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		95.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		99,80 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 551 100 000	2 551 100 000	203 500 000	203 500 000	121 085 357	121 085 357	52,17 %	52,17 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'Imposition des quotas budgétaires étant de 60% et le taux de réalisation à 59,50%, nous concluons aisément que le taux de consommation est de 99,80%.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Payement des salaires des personnels ; - Consommation des biens et services ; - Autres dépenses de personnels effectuées ; - Gouvernance et suivi des activités ; - Suivi des activités de la coopération internationale.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)									
Perspectives 2017									

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 588

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Responsable du programme

Mr NYANGONO Emmanuel
Direction des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 588 ci-dessus intitulé a pour principal objectif, l'amélioration du cadre de travail et la bonne gouvernance. Pour sa mise en œuvre, il comportait pour l'exercice 2016, les actions suivantes :

- coordination et suivi des activités des services du MINPOSTEL ;
- études stratégiques et planification au MINPOSTEL ;
- amélioration du cadre de travail au MINPOSTEL ;
- développement des ressources humaines au MINPOSTEL ;
- développement des TIC au sein du MINPOSTEL ;
- audit, contrôle interne et défense de l'État en justice ;
- gestion des ressources documentaires au MINPOSTEL.

OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail de l'Administration et les performances du service public	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation du plan d'actions du Ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	70.62000274658203
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	95.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPOSTEL Action 02: ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION AU MINPOSTEL Action 03: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINPOSTEL Action 04: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 05: DEVELOPPEMENT DES TIC AU SEIN DU MINPOSTEL Action 06: AUDIT, CONTROLE INTERNE ET DEFENSE DE L'ETAT EN JUSTICE Action 07: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINPOSTEL	
DOTATIONS INITIALES	AE 5 869 950 000	CP 5 869 950 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NYANGONO Emmanuel, Direction des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 588 du MINPOSTEL a été exécuté dans un contexte général caractérisé non seulement par la réduction du train de vie de l'Etat, mais aussi par l'effort de guerre, la lourdeur des procédures de passation des marchés.

La poursuite de l'acquisition de nouveaux véhicules de fonction pour les responsables des

services centraux, l'équipement en mobilier de bureau des services centraux et déconcentrés, aussi la construction d'un forage ont contribué à l'amélioration du cadre de travail et le rendement du personnel.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif global poursuivi par ce programme vise l'amélioration du cadre de travail de l'administration et les performances du service public. L'indicateur retenu pour mesurer la performance est le '**taux de réalisation du plan d'action du Ministère**'.

Au terme de l'exercice budgétaire 2016, il apparait un taux de réalisation de **70,94%**.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	70,94% (de réalisation du plan d'actions du MINPOSTEL)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	74,7 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 12 244 390 000	CP 12 244 390 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -6 374 440 000	Ecart CP -6 374 440 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1	CP 11 953 295 897
TAUX DE CONSOMMATION	0 %	97,62 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Au cours de l'année 2016 certains résultats ont permis une évolution du taux de réalisation de l'indicateur, ceci grâce à : - la coordination et suivi des activités des services ; - l'amélioration du cadre de travail (Acquisition de mobilier de bureau, Réfection des bureaux) ; - le renforcement des capacités ; - la production des documents budgétaires ; - l'acquisition du matériel informatique ; - le contrôle interne des services. NB : La masse salariale est considérée engagée à cent pour cent par le MINFI. L'indicateur est non continu, il retombe à une valeur basse à chaque début d'année.	
PERSPECTIVES 2017	Le programme support prend en charge l'ensemble des fonctions de soutien des deux autres programmes opérationnels. Pour le compte de l'exercice 2017, Il sera question de : - assurer le suivi de l'exécution physico financière des projets du BIP ; - examiner et mettre à jour les DAO à transmettre en commission; - assurer la maturité des projets (TDR, DAO, AMI, Devis...) ; - mettre en place une méthode d'évaluation des performances des acteurs ; - renforcer les capacités des contrôleurs de gestion et les responsables d'actions ; rendre périodiquement compte de l'exécution des actions du programme.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPOSTEL

L'imposition des quotas budgétaires étant de 60% et le taux de réalisation à 61,01%, nous concluons aisément que le taux de consommation ciblée est atteinte.

conclusions aisément que le taux de consommation ciblée est atteinte.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINPOSTEL							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		69.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		82.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		82 %					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 245 150 000	5 245 150 000	11 622 350 000	11 622 350 000	1 130 623 256	1 130 623 205	69,26 %	69,26 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de cette action se sont réalisées dans un contexte marqué par la réduction du train de vie de l'Etat, d'insécurité au niveau des frontières et la baisse des cours des matières premières.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Administration et pilotage des directions ; - Dépenses communes.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'Imposition des quotas budgétaires étant de 60% et le taux de réalisation à 61,01%, nous concluons aisément que le taux de consommation ciblée est atteinte.							
Perspectives 2017	Révision de l'indicateur.							

Action 02 ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION AU MINPOSTEL

Suivi, élaboration et évaluation des documents budgétaires.

Suivi, élaboration et évaluation des documents budgétaires.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents statistiques, de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		6.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	94 500 000	94 500 000	91 600 000	91 600 000	72 759 744	72 759 744	79,43 %	79,43 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Toutes ces activités ont été mises en œuvre avec l'encadrement du MINEPAT, MINFI et MINMAP.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Production des documents suivants : - Revue des Programmes ; - Rapport Annuel de Performance (RAP) ; - Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ; - Projet de Performance des Administrations (PPA) ; - Plan de Travail Annuel (PTA).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Suivi, élaboration et évaluation des documents budgétaires.								
Perspectives 2017	- Renforcement de la préparation et l'élaboration des documents budgétaires ; - Mise à disposition des ressources financières suffisantes pour le bon fonctionnement du comité PPBS ; - le suivi de l'exécution physico financière des projets du BIP ; - l'examen des DAO ; - S'assurer de la maturité des projets (TDR, DAO, AMI, Devis...).								

Action 03 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINPOSTEL

- Contrainte budgétaire ;
- Lourdeur dans le traitement des dossiers entre le MINPOSTEL et le MINMAP, délai de traitement des dossiers par le MINMAP est long et lourdeur pour la prise en charge en ce qui concerne le MINFI.

concerne le MINFI.

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnels disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		86.19999694824219						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		92.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		55 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	180 000 000	180 000 000	148 388 709	148 388 709	108 938 709	108 938 709	73,41 %	73,41 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par : - la vétusté du matériel ; - la variation des effectifs.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Aménagements et réfections des bureaux ; - Equipements et entretiens bâtiments.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Contrainte budgétaire ; - Lourdeur dans le traitement des dossiers entre le MINPOSTEL et le MINMAP, délai de traitement des dossiers par le MINMAP est long et lourdeur pour la prise en charge en ce qui concerne le MINFI.								
Perspectives 2017	- Equiper tous les personnels d'un poste de travail complet ; - Maintenir les bureaux pour de bonnes conditions de travail.								

Action 05 DEVELOPPEMENT DES TIC AU SEIN DU MINPOSTEL

L'action a été créée en 2016 et a été sous-évaluée en terme cible.

Le matériel informatique acquis dans les années précédentes est obsolète car ayant une durée de vie limitée.

de vie limitée.

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 160 %		
	Unité de mesure								
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		50.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	190 000 000	190 000 000	241 611 291	241 611 291	191 754 064	191 754 064	79,36 %	79,36 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par : - la vétusté des micro-ordinateurs ; - la variation des effectifs.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition des Micro-ordinateurs ; - Mise en place d'un réseau intranet ; - Mise à jour d'un système d'information.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'action a été créé en 2016 et a été sous-évaluée en terme cible.								
Perspectives 2017	Equiper tous les personnels d'un micro-ordinateur.								

Action 06 AUDIT, CONTROLE INTERNE ET DEFENSE DE L'ETAT EN JUSTICE

- Affectation et utilisation judicieuse des moyens mis à la disposition des deux Inspections Générales dans le cadre de l'exercice budgétaire 2016 ;
- Allocation, utilisation judicieuse des ressources et une meilleure organisation du comité chargé de l'élaboration des textes ;
- Suivi de l'élaboration et de l'évaluation trimestrielle des plans d'action des Directions par les deux Inspections Générales.

deux inspections Générales.

OBJECTIF	Assurer la bonne gouvernance du secteur								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de contrôles interne et d'audits auprès des structures sous tutelles et opérateurs du secteur par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	160 300 000	160 300 000	140 440 000	140 440 000	95 125 071	95 125 071	67,73 %	67,73 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Toutes ces activités ont été mises en œuvre dans le contexte des missions régaliennes des Inspections Générales cf. organigramme.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Audit des services et des projets.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Affectation et utilisation judicieuse des moyens mis à la disposition des deux Inspections Générales dans le cadre de l'exercice budgétaire 2016 ; - Allocation, utilisation judicieuse des ressources et une meilleure organisation du comité chargé de l'élaboration des textes ; - Suivi de l'élaboration et de l'évaluation trimestrielle des plans d'action des Directions par les deux Inspections Générales.								
Perspectives 2017	- Renforcer et pérenniser les missions allouées aux nouvelles inspections en augmentant leurs enveloppes budgétaires ; - Renforcer la préparation des textes législatifs et règlementaires.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Le rapprochement des résultats atteints avec l'objectif stratégique du MINPOSTEL permet de déterminer d'une part, le niveau de réalisation des actions inscrites dans les trois programmes annoncés plus haut et d'autre part, de relever les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre. Ce bilan permettra d'examiner la cohérence des actions des programmes du MINPOSTEL avec les orientations contenues dans le DSCE et de proposer des mesures correctives le cas échéant. Ainsi, l'appréciation du niveau de réalisation des programmes se présente de la manière suivante :

§ Niveau de réalisation des programmes

Programme 586 :

Pour le compte de l'exercice 2016, la cible de l'indicateur étant de 274 bureaux de poste pour 23 000 000 hbts, nous n'avons pu atteindre que 265 bureaux de poste pour 23 000 000 hbts d'où l'obtention d'un résultat technique de 47%.

Programme 587 :

Pour le compte de l'exercice 2016, la cible de l'indicateur étant de 0,4 à l'horizon 2018, nous avons pu atteindre de 0,366 en 2016. Le nouvel indice sera désormais l'Indice de développement des TIC.

Programme 588 :

Pour le compte de l'exercice 2016, la cible de l'indicateur étant de 100% à l'horizon 2018, nous avons pu atteindre 70,94%. D'où l'obtention d'un résultat technique de 55,49%. L'indicateur de ce programme a la particularité de s'annuler à chaque début d'exercice budgétaire et dépend forcément des crédits alloués à ce dernier.

§ Difficultés de mise en œuvre

Au cours de l'exercice 2016, le MINPOSTEL a rencontré des difficultés dans l'atteinte des indicateurs des programmes, il s'agit notamment :

- de la réduction du train de vie de l'Etat conséquence de la contrainte budgétaire ;
- des insuffisances des textes régissant la régulation postale (absence de certains textes d'application de la loi de 2006 régissant l'activité postale au Cameroun) ;
- du retard dans la validation du budget des Fonds Spéciaux ;
- des lenteurs dans l'exécution des projets ;
- des lourdeurs dans le processus de passation des marchés.

3.2. LEÇONS APPRISSES

La mise en œuvres de planification du Budget de l'exercice 2017 nous a permis de :

- utiliser rationnellement et judicieusement les ressources de l'Etat ;
- procéder à la révision des textes régissant les secteurs de compétence du MINPOSTEL ;
- enclencher le processus d'arrimage des Fonds Spéciaux à l'annualité du Budget General ;
- reformuler les indicateurs, les objectifs et cibles des Programmes.

3.3. PERSPECTIVES 2017

Pour les exercices à venir, il est impératif de :

- signer les textes, instruments de la mise en place de la régulation postale ;
- poursuivre les activités d'adressage de la ville d'Ebolowa ;
- poursuivre la densification du réseau postal ;
- sensibiliser les acteurs de la chaîne de passation des marchés ;
- poursuivre l'exécution du projet « Réseau National Haut Débit en fibre optique encore appelé National Broadband Network (NBN) ;
- poursuivre la connexion haut débit par fibre optique des Administrations publiques ;
- mettre en œuvre le projet « Réseau National des Télécommunications d'Urgence » ;
- parachever la réfection des bureaux des services centraux et déconcentrés ;
- doter le personnel du MINPOSTEL d'équipements de travail adéquats ;
- améliorer les conditions de travail ;
- former un plus grand nombre de personnel ;
- poursuivre le programme de déploiement des boucles optiques urbaines ;
- poursuivre l'extension du Backbone National en fibre optique ;
- sécuriser les nouvelles applications en ligne à travers l'infrastructure nationale à clé publique (PKI).
- poursuivre la couverture des zones frontalières et enclavées.

Le ministère des Postes et Télécommunications envisage mettre en place un Plan Stratégique de développement de l'économie numérique basé sur les axes suivants :

- développer les infrastructures large bande ;
- accroître la production et l'offre des contenus numériques ;
- assurer la transformation numérique de l'administration et des entreprises ;
- promouvoir la culture du numérique par la généralisation de l'usage des TIC dans la société ;
- renforcer la confiance numérique ;
- développer une industrie locale du numérique et encourager la recherche et l'innovation ;
- assurer le développement du capital humain et le leadership dans le numérique ;
- assurer l'amélioration de la gouvernance et appui institutionnel.